

# Les pierres de corvée<sup>1</sup> de Sturzelbronn

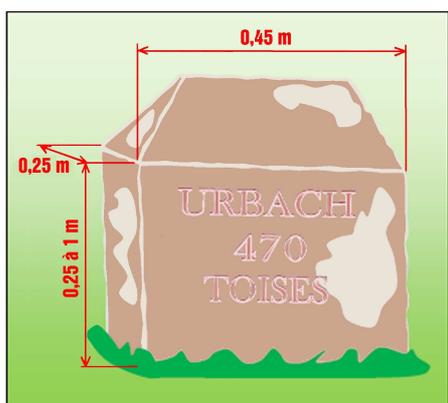
Lorsqu'on longe la D35 Bitch-Wissembourg, on rencontre aux alentours de Sturzelbronn, de curieuses bornes. Elles portent généralement un nom de localité, puis un nombre variable suivi de la mention "TOISES". A quoi correspondent ces bornes ? Qu'indiquaient-elles ? A quelle époque ont-elles été implantées ?

A partir du jour où une amie me signala la présence de ces bornes, elles ne cessèrent de m'intriguer et il me parut intéressant de faire quelques recherches à ce sujet. Mais comment en savoir davantage ? La première démarche consista évidemment à aller voir les bornes, les identifier, les positionner puis, autant que faire ce peut, les déchiffrer. Bien entendu plusieurs visites sur le terrain s'imposèrent. Parallèlement, il s'est agi de collecter un maximum d'informations sur ce qui avait déjà été écrit ou dit sur le sujet. On trouvera en fin d'article mes remerciements à toutes les personnes qui m'y ont aidé et que je tiens à associer à ce travail.



## Description – Recensement

Les bornes ont toutes la même forme. Il s'agit de pierres de grès rose, dressées verticalement. La hauteur émergeant au dessus du sol est variable, s'échelonnant de 25 cm (borne D) à 1m (borne N). On peut cependant supposer qu'à l'origine toutes les bornes étaient sensiblement de même hauteur mais qu'au fil des années – voire des siècles – des modifications de terrain ont pu se produire, provoquant l'enfouissement partiel des bornes. La section des pierres est par contre pratiquement constante : 45 cm de largeur et 25 à 30 cm d'épaisseur. La partie supérieure est curieusement taillée, évoquant une maisonnette avec un toit à quatre pentes.



Les bornes sont gravées sur les deux faces. Systématiquement, en partant du haut, ont été gravées en majuscules :

<sup>1</sup> Selon les sources et les régions, on trouve pour ces bornes de multiples appellations : *bornes de corvée*, *pierres de corvée*, *Fronsteine*, *pierres-toises*, ...

- Un nom de localité : SCHORBACH, URBACH, ...
- Parfois, la mention " CENSE DE..."
- Un nombre variant de 200 à 900
- La mention "TOISES"

Manifestement le nombre indique un nombre de toises<sup>2</sup> donc une distance. Si l'on considère deux bornes successives, les mentions portées par les faces qui se "regardent" sont identiques. Par exemple, les mentions de la face Est de la borne "C" sont identiques aux mentions de la face Ouest de la borne "D". La distance réelle entre deux bornes successives – mesurée sur le terrain – est variable. On constate qu'elle se rapproche à quelques dizaines de mètres près, de la valeur en toises, convertie en mètres, portée sur les bornes. Cependant, Alphonse STEINER, actuel Maire de Sturzelbronn, au cours de mesures effectuées en 1998 à l'aide d'un odomètre<sup>3</sup>, a constaté que les distances effectives conduisaient systématiquement à une valeur de toise supérieure à 2 m, soit de 5 à 19% supérieure à la valeur conventionnelle.

Sur une longueur totale de 10 km, de part et d'autre de Sturzelbronn, nous avons trouvé et identifié 8 bornes. Cependant, les inscriptions relevées n'étant pas toujours concordantes d'une borne à l'autre, il est évident que certaines bornes

<sup>2</sup> La toise était l'unité de longueur en vigueur avant l'adoption du mètre décimal en 1799. Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, la toise officielle dite "de France" équivalait à 1,949 mètre. Elle valait 6 pieds. La toise dite "de Lorraine" équivalait à 2,859 m.

<sup>3</sup> Outil de mesure composé d'une roue étalonnée dont se servent les techniciens de voirie.

manquent. Pour quelles raisons ? Les hypothèses sont multiples. La route a pu être détournée de son tracé initial. Les bornes ont pu disparaître pour diverses raisons : travaux, enfouissement, déplacement, vandalisme, vol ou autres ...

Un article de François WAGNER, paru dans les bulletins n°1 – juin 1970 et n°2 – décembre 1970 de la SHAL Bitche<sup>4</sup> mentionne 14 bornes mais dont seulement 8 avaient été effectivement trouvées sur le terrain. Le bulletin n°2 inclut une carte dressée par le capitaine Raoul PERRET, positionnant les 14 bornes repérées ou supposées. Les emplacements indiqués correspondent dans l'ensemble à nos propres relevés au GPS, du moins pour les bornes que nous avons retrouvées.

Dans le tableau ci-dessous on trouvera notre recensement des bornes ainsi que leurs caractéristiques, position, marquages,...

Par ailleurs les tailleurs de pierre n'étaient probablement pas très lettrés et les noms sont parfois orthographiés de manière approximative. Néanmoins, avec l'aide de personnes connaissant bien la région, nous avons pu déchiffrer la quasi-totalité de ces localités, toutes situées dans le pays de Bitche, généralement à l'ouest de Sturzelbronn, à une distance maximum de 25 km.

En voici la liste : Schorbach, Urbach, Weiskirch, Lengelsheim, Dorst, Operding, Hanviller, Gentersberg, Rolbing, Walchsbronn, Olsberg, Liederscheidt, Reyersviller, Roppeviller, Sturzelbronn.

Il est à remarquer que certaines bornes portent sur la même face deux noms de localités. Par exemple : HANVILLER et GENTERSBERG (borne F) ou encore ROLBING et la CENSE DE DORST (bornes G et H).

Les bornes E, I, K, L et M ont été déterminées par recoupement avec les documents antérieurs et

Repère BORNE	COORDONNEES GPS	MARQUAGE Côté "OUEST"		MARQUAGE Côté "EST"		NOMS GRAVES (b) AUTRES REMARQUES
		LOCALITE (S) (a)	TOISES	LOCALITE (S) (a)	TOISES	
A		point de départ des corvées (?)		LENGELSHEIM	700	Borne citée par Capitaine Perret. Mais cette borne a-t-elle jamais existé?
B		LENGELSHEIM	700	SCHORBACH	900	Borne déterrée, entreposée à la citadelle de Bitche puis actuellement chez un entrepreneur.
C	E 0392 355 N 5434 220	SCHORBACH	900	URBACH	470	
D	E 0393 342 N 5434 462	URBACH	470	WEISKIRCH	410?	côté Est : nombre de toises illisible.
E		WEISKIRCH	410	HANVILLER GENDERSBERG	320	
F	E 0394 621 N 5434 998	HANVILLER GENDERSBERG	320	OPERDING	200	côté Ouest: "HANGW... GENTERSB..." côté Est: "OPERTING".
G	E 0394 882 N 5435 279	OPERDING	200	ROLBING CENSE DE DORST	260	côté Ouest: "OPERTING" côté Est: "...LVING ET CEN SE DE DORST".
H	E 0395 313 N 5435 565	ROLBING CENSE DE DORST	260	WALSCHBRONN	800	côté Ouest: "ROLVING CENSEDEDOR..." côté Est: "...BRON" borne détériorée.
I	E 0396 444 N 5434 745	WALSCHBRONN	800	OLSBERG	200	Borne disparue sans doute lors de la construction d'une maison, à l'entrée ouest du village.
J	E 0396 816 N 5435 565	OLSBERG	200	LIEDERSCHIEDT	420	Borne très abîmée, toute la partie supérieure manquant. Plus rien de lisible.
K	E 0397 328 N 5433 960	LIEDERSCHIEDT	420	REYERSVILLER	440	côté Ouest: "LIDESCH..." côté Est: "...RSWIL...".
L		REYERSVILLER	440	?	?	
M		?	?	ROPPEVILLER	420	
N	E 0400 083 N 5433 973	ROPPEVILLER	420	STURZELBRONN	250	côté Ouest: "ROP ROPWILER", le tailleur de pierre s'étant probablement repris à deux fois. côté Est: "...RTZELBRO...".
		STURZELBRONN	250	Limite Moselle / Bas-Rhin		

Bornes effectivement repérées et déchiffrées       Bornes mentionnées dans les documents antérieurs de différents auteurs, mais non trouvées  
 (a) Noms de localités corrigés      (b) Noms de localités réellement gravés si différents du nom correct

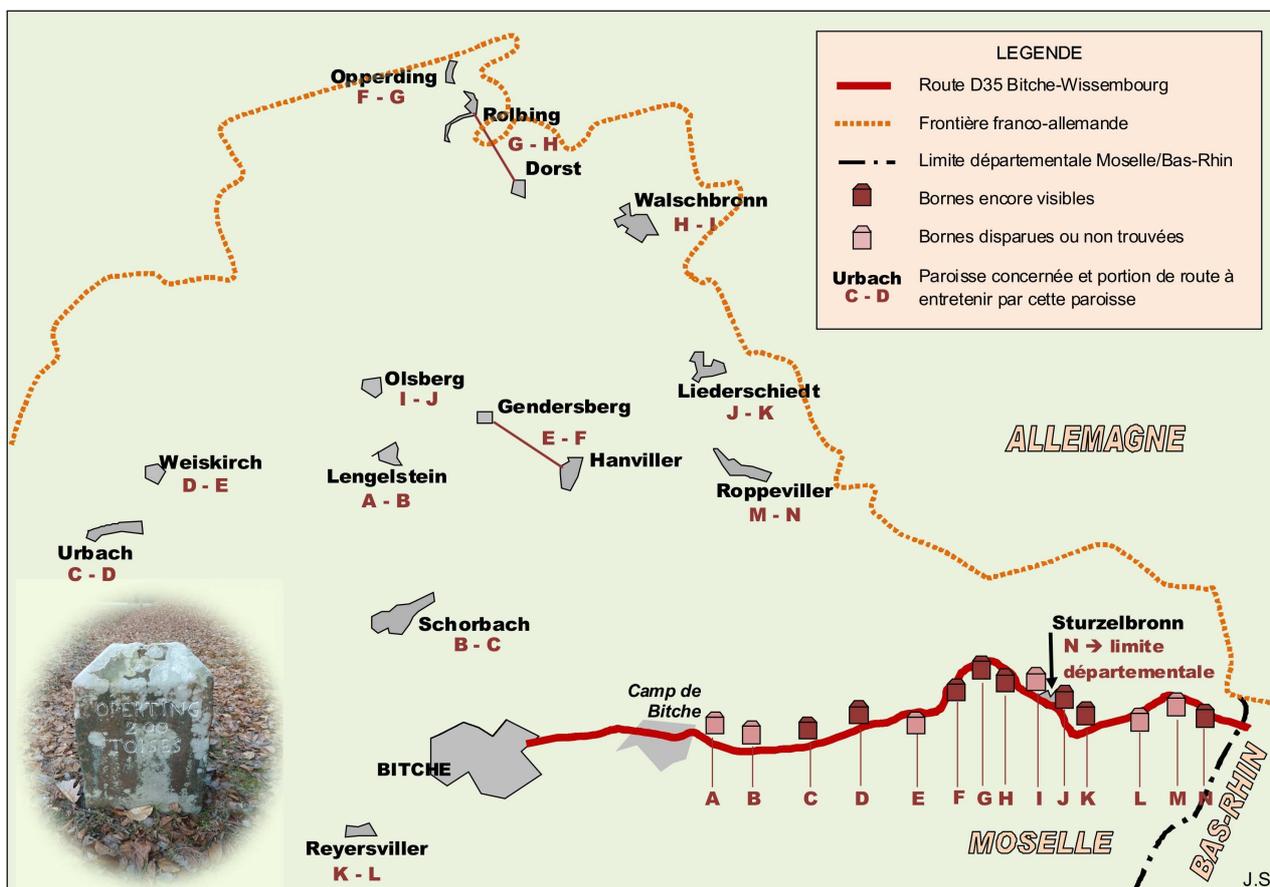
Les noms de localités n'ont pas toujours été faciles à identifier. D'abord parce que les gravures sont anciennes, voire très anciennes et que l'érosion, les mousses et lichens, certaines parties manquantes<sup>5</sup>, en rendent parfois la lecture difficile.

<sup>4</sup> Société d'histoire et d'archéologie lorraine, section de Bitche.

<sup>5</sup> On sait notamment que lors de travaux, il y a quelques années, la borne "H" a été malencontreusement accrochée et sérieusement endommagée par un engin de terrassement.

par la cohérence des longueurs. Par exemple, la distance entre l'avant-dernière borne visible (K) et la dernière (N) soit 3060 m ou 1570 toises est plus importante que la somme des valeurs indiquées (440 et 420) ce qui implique la présence d'au moins deux bornes intermédiaires (L et M). En ce qui concerne la borne I, nous avons appris<sup>6</sup> qu'elle avait du disparaître lors de la construction d'une habitation en bord de route.

<sup>6</sup> Par M. Alphonse STEINER, maire de Sturzelbronn.



**A quoi correspondent ces bornes ?**

On peut sans hésitation écrire qu'il s'agit de bornes dites « bornes de corvée » ou encore « pierres de corvée ». On retrouve en effet sous ces appellations le même type de bornes dans d'autres régions de France, notamment en Bretagne et dans le Limousin.



Borne de corvée à Lanriec (Bretagne)  
Source Internet : [www.lanriec.com](http://www.lanriec.com)

La corvée était une servitude d'origine médiévale qui astreignait chacun à assurer un service soit au bénéfice d'un seigneur, soit au bénéfice de l'Etat. Il y avait différents types de corvées. L'une concernait l'entretien des routes.

Au 17<sup>e</sup> siècle, COLBERT, ministre de Louis XIV, insistait sur la nécessité de disposer d'un réseau routier en bon état afin de favoriser les échanges économiques entre régions mais aussi pour faciliter les éventuels mouvements de troupes. Cependant, à cette époque, il n'y avait en France aucune coordination pour la gestion des routes du Royaume. Celles-ci étaient propriétés des différentes provinces ou seigneuries qui les entretenaient plus ou moins bien en astreignant leurs sujets à la corvée. Il fallut attendre le règne de Louis XV pour voir naître une certaine cohérence avec l'institution de la "Corvée Royale", en 1738, par le contrôleur général des finances ORRY. Cette corvée stipulait que chaque redevable<sup>7</sup> devait consacrer une certaine durée de travail à l'entretien des routes. La répartition était dévolue dans chaque généralité<sup>8</sup> à un intendant qui fixait pour chaque paroisse la longueur de route à entretenir dans son voisinage. Pour éviter les contestations, il était également préconisé de matérialiser sur le terrain la charge de la paroisse par l'implantation de pierres gravées.

<sup>7</sup> Il y avait de nombreuses exemptions : les nobles, les ecclésiastiques et leurs domestiques, les habitants des villes, les septuagénaires, les instituteurs, les bergers de grands troupeaux, ...

<sup>8</sup> Généralités : entités administratives créées en 1542 essentiellement pour collecter les impôts.

La mesure est certainement à l'origine de la création en France d'un des meilleurs réseaux routiers en Europe, surtout après la création en 1744, du "corps des Ponts et Chaussées", chargé de concevoir les routes et ouvrages d'art et également de contrôler la bonne exécution des travaux confiés à la corvée. Cependant, la *Corvée royale* suscita de nombreuses contestations et doléances de la part des "corvoyeurs". Ceux-ci se plaignaient notamment des distances qu'ils devaient parcourir pour se rendre sur leur lieu de travail, les temps de trajets s'ajoutant à la durée de la corvée. Le ministre TURGOT tenta de la remplacer en février 1776 par un impôt mais Louis XVI la fit rétablir quelques mois plus tard, avant que la Révolution de 1789 ne l'abolisse définitivement.

Mais le principe de la *Corvée Royale* pouvait-il s'appliquer à cette époque à Sturzelbronn, la Lorraine n'étant rattachée à la France qu'en 1766 ? En réalité l'influence française était effective depuis la fin de la guerre de Trente Ans : déjà, Bitche avait été occupée par les Français de 1634 à 1641 et de 1683 à 1697. Et si le traité de Meudon (1736) avait installé Stanislas LESZCZINSKI comme duc de Lorraine, la province était en fait sous le contrôle du chancelier CHAUMONT DE LA GALAZIERE, pour le compte du Roi de France. Une *généralité de Nancy* avait d'ailleurs été instituée dès 1737. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ici des bornes de corvée comme dans d'autres régions de vieille France.

Cependant, il reste à élucider plusieurs questions : A quelle date ces bornes ont-elles été implantées ? Pourquoi n'en trouve-t-on que sur cette portion de route de part et d'autre de Sturzelbronn et pas entre Bitche et le camp de Bitche, ni au-delà de la limite actuelle avec le Bas-Rhin ? Pourquoi ces paroisses ou ces censes et pas d'autres paroisses voisines ?

### De quand date l'implantation de ces bornes ?

Certains avis militeraient pour une implantation antérieure au 18<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas impossible, des corvées seigneuriales ou ecclésiastiques pouvant avoir été mises en place pour l'entretien des routes. Il faudrait alors admettre que les bornes auraient été implantées sous régime d'obédience française. Par les Cisterciens de Sturzelbronn ? Pourquoi pas ?

Cependant, comme il a été écrit précédemment, c'est bien au 18<sup>e</sup> siècle que l'administration royale s'est véritablement attachée à la rénovation et l'entretien du réseau routier. Le nouveau commandant des ville, château et comté de Bitche,

Henri-François DE BOMBELLES<sup>9</sup> fit le constat du mauvais état des routes locales : « en 1740 tous les chemins du comté de Bitche étaient si étroits et si mauvais qu'ils ne pouvaient servir que pour les voitures du pays dont la voie en est fort étroite »<sup>10</sup>. Il s'attachera tout particulièrement à la rénovation de la route Bitche-Wissembourg qui présentait un intérêt stratégique et économique primordial. D'importants travaux d'élargissement et de consolidation y furent entrepris. Jean-François KRAFT précise en parlant de DE BOMBELLES : « la réalisation de la liaison actuelle Bitche-Wissembourg via Obersteinbach reste son œuvre... ».

Il est difficile d'imaginer que des bornes placées précédemment le long d'une route étroite aient été laissées en place lors de la transformation de cette route.

Autre indice significatif : La borne "N" porte en haut d'un de ses flancs, la date « 1754 », date qui s'inscrit bien dans la période d'aménagement de la route. Nous n'en avons pas trouvé d'autre preuve formelle mais on peut supposer que les bornes datent de la même époque.



Côté de la borne "N" portant la date "1754" (Photo J.S.)

<sup>9</sup> Henri-François, comte de BOMBELLES (1681-1760) fut nommé gouverneur de Bitche en 1740, fonction qu'il assuma jusqu'à sa mort. Entre autres importants travaux, on lui doit la mise en œuvre d'un ouvrage exceptionnel : « l'atlas topogéographique du comté de Bitche (1758) » relaté dans « Le pays de Bitche, il y a 250 ans » ouvrage collectif de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, section de Bitche, Editeur Bitche - Impressions 2006.

<sup>10</sup> Service Historique de la Défense, d'après Jean-François KRAFT « Le pays de Bitche, il y a 250 ans » (voir note précédente)

## Pourquoi seulement cette portion de route et pourquoi ces paroisses ?

Certes vers l'est, après la dernière borne "N", la route n'était plus en territoire lorrain et l'on peut comprendre que le bornage s'arrête là s'il a été initié par DE BOMBELLES.

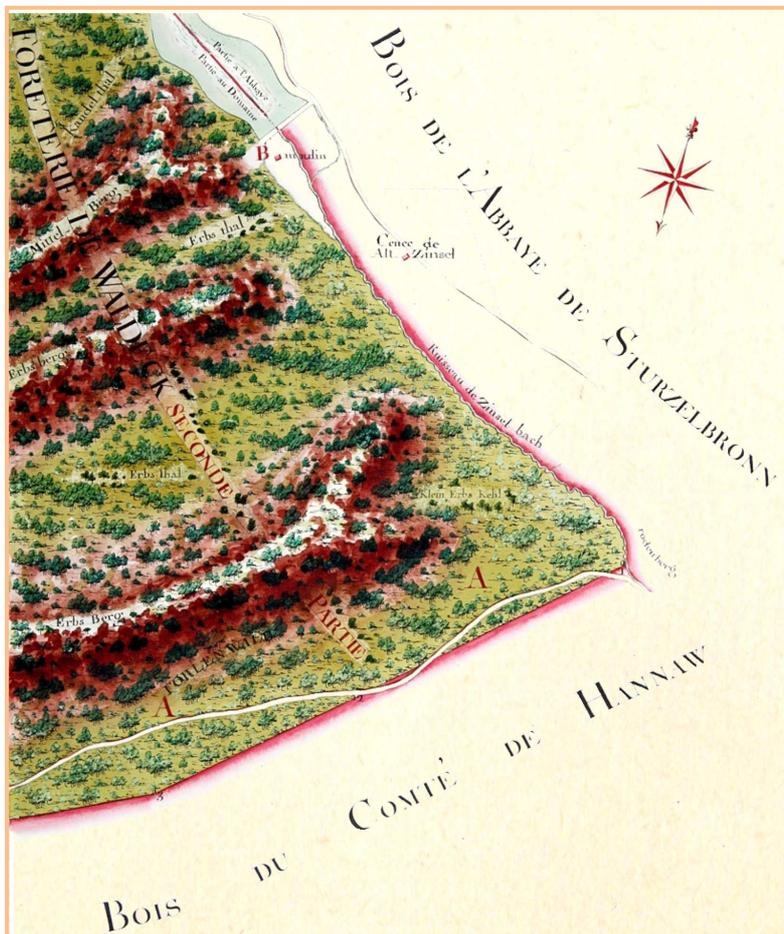
Mais il est également remarquable que la portion bornée se trouve dans l'emprise de la forêt de l'abbaye de Sturzelbronn. Un mémoire de Jacques DUBOIS, chef de district ONF à Sturzelbronn de 1966 à 1994 nous en apporte confirmation. Nous en citons quelques extraits<sup>11</sup> : « ... la maîtrise des Eaux et Forêts créée en 1747 à Sarreguemines, au détriment de Bitche dont la gruerie<sup>12</sup> disparaît, fait procéder entre 1750 et 1758 à un travail topographique et statistique énorme dans les forêts du Comté de Bitche<sup>13</sup>. Les ayant divisées en cinq régions ou "forêteries", l'une de ces forêteries, celle de Sturzelbronn, est tout à fait distincte et séparée de la gestion du domaine ducal... » plus loin « ...en décembre 1752, les religieux de Sturzelbronn obtiennent la restitution d'une somme de 4200 livres provenant de la vente des bois de la coupe d'emprise de la nouvelle route de Bitche à Wissembourg qui traversait leur territoire... ».

Il se pourrait donc que l'administration ait convenu avec l'abbaye, les modalités de la réfection et de l'entretien de la route dans la traversée de la forêt abbatiale ; en lui demandant entre autre d'indiquer quelles paroisses devraient être chargées des corvées, ces paroisses pouvant être celles qui étaient censitaires, c'est-à-dire assujetties à une "cense" (ou redevance) envers l'abbaye.

C'est d'ailleurs sous cette définition qu'est présentée une borne ( la borne « N » ?) dans la liste des monuments historiques et monuments protégés de Sturzelbronn, définition consultable sur différents sites Internet : « Une des bornes dite "pierre de corvée" jalonnant au 18<sup>e</sup> siècle la route de Bitche à Wissembourg (Bas-Rhin), pour

indiquer les tronçons de route dont l'entretien était à la charge des communes censitaires de l'abbaye de Sturzelbronn ».

Mais ceci n'est qu'une hypothèse. Elle gagnerait à être confirmée en confrontant les noms



Une des cartes de « l'atlas topogéographique du comté de Bitche » (1758)

Archives Bernard ROBIN

de paroisses mentionnées sur les bornes avec la liste des paroisses liées par une cense à l'abbaye. Liste que nous n'avons malheureusement pu trouver jusqu'à présent. Toute information sera la bienvenue.

### Remerciements à :

Mme Marie-Thérèse LINDAUER,  
MM. Bernard ROBIN, Alphonse STEINER, Alphonse BOTZONG, Jean-Claude ANDRES, Etienne POMMOIS.

**JEAN SALESSE**

<sup>11</sup> Ces extraits nous ont été communiqués par M. Alphonse STEINER, maire de Sturzelbronn

<sup>12</sup> Gruerie ou grurie : ancienne juridiction traitant du droit des forêts.

<sup>13</sup> J. DUBOIS veut certainement parler de « l'atlas topogéographique du comté de Bitche (1758) » dont il est fait état en note 9 et dont le véritable instigateur est DE BOMBELLES

Quelques vues des bornes de corvée encore visibles aujourd'hui se trouvent en page 3 de couverture.